



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 18 MARS 2024 PORTANT REGLEMENTATION DE STATIONNEMENT 4 rue du Marronnier

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande de Madame CHARPENTIER Claire en date du 15 mars 2024, demandant l'autorisation d'effectuer un déménagement au 4 rue du Marronnier – 18250 Henrichemont
- Considérant qu'il y a lieu de régler le stationnement dans un but de sécurité publique ;
- Vu l'intérêt général

ARRETE :

Article 1^{er} : Le stationnement des véhicules sera interdit devant le 4 rue du Marronnier, 18250 HENRICHEMONT, le 25 et 26 mars 2024 de 8h à 18h.

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par les services techniques.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, Madame CHARPENTIER Claire sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire,
Gilles BUREAU

Publié sur le site de la commune le 18.03.2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20240318-202427-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2024
Publication : 18/03/2024

